



COMMENTAIRES DU CPQ

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION SUR LE CONTROLE DES CIRCULAIRES

OCTOBRE 2019

Le CPQ : 50 ans de cohésion

Créé en 1969, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) incarne la voix des employeurs du Québec. Au moment d'écrire ces lignes, il représente les intérêts de plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, issus du secteur privé ou parapublic, et cela directement, ou par l'intermédiaire des 70 associations sectorielles qu'il regroupe.

Mission : Incarner la voix des employeurs du Québec.

Regroupant les employeurs ayant des activités au Québec ainsi que leurs associations sectorielles, le CPQ intervient auprès des pouvoirs publics, des agents de la vie économique et de l'opinion publique, afin de promouvoir un environnement d'affaires qui soit propice à la prospérité et à un développement économique responsable.

Vision : La prospérité pour tous, par tous et avec tous!

Le CPQ se veut la référence et le point de convergence pour les employeurs et leurs associations sectorielles. Il contribue concrètement, par la crédibilité et l'efficacité de ses interventions et par son approche favorisant un dialogue social constructif, à la croissance et aux succès de ses membres, ainsi qu'à une meilleure compréhension du milieu des affaires et des enjeux touchant les entreprises. Le CPQ aspire à un Québec à la prospérité économique enviable et inclusive.

Valeurs et convictions :

- ✦ **Les valeurs qui inspirent nos convictions**
- ✦ **La passion et l'engagement**
- ✦ **La rigueur et le pragmatisme**
- ✦ **L'ouverture et la recherche de solution**
- ✦ **La solidarité, la loyauté et le désir d'être une valeur ajoutée pour nos membres**
- ✦ **Les convictions qui animent notre action**
- ✦ **Le niveau de vie et la qualité de vie d'une population dépendent en premier lieu de sa prospérité économique.**
- ✦ **Le capital humain, l'entrepreneuriat, l'innovation, le commerce international et un environnement d'affaires favorable sont les premiers leviers du développement économique.**
- ✦ **Le Québec s'est développé et prospérera grâce à l'utilisation de ses meilleurs atouts.**
- ✦ **Le dynamisme économique est un véhicule fondamental du développement durable, car il participe directement au progrès social et stimule les investissements technologiques favorables à la protection de l'environnement.**

Commentaires introductifs

Le CPQ (Conseil du patronat du Québec) présente ci-dessous ses commentaires et recommandations dans le cadre de la consultation publique de la Ville de Montréal sur le contrôle des circulaires.

Pour le CPQ, bâtir une économie toujours plus respectueuse de l'environnement est autant une priorité qu'un défi de taille. À cet égard, le CPQ considère que toutes politiques ou législations ayant une visée environnementale doivent passer le test du réalisme (technologique ou autre) ainsi que celui de l'impact économique et social. En plus du cadre réglementaire et législatif, les actions prises par les différents paliers de gouvernement doivent également favoriser l'innovation et les investissements.

Au cours des dernières années, le CPQ a contribué de différentes façons aux discussions relativement à la transition énergétique et s'est positionné en faveur de l'effort collectif nécessaire pour atteindre les objectifs ambitieux que le Québec s'est fixés en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ainsi, en plus de ses interventions directes sur les différentes politiques et stratégies gouvernementales, le CPQ fait partie de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec. Le CPQ fait également partie du comité de suivi sur la Politique de mobilité durable (CSPMD) et a activement participé à l'élaboration de ladite politique.

Le présent mémoire s'inscrit en ligne avec ces différentes interventions.

La consultation en cours, qui provient d'une demande citoyenne déposée en vertu du droit d'initiative, se penche sur les enjeux et impacts potentiels associés aux trois mesures souhaitées par le groupe requérant soit:

- 1- D'amender le Règlement sur la distribution d'articles publicitaires pour qu'une circulaire puisse seulement être déposée sur une propriété si le résident l'accepte expressément;
- 2- De faire remplacer tout sac de plastique pour circulaires par un emballage qui n'a pas à être séparé du contenu pour être recyclé;
- 3- D'appliquer fermement l'amende prévue au règlement en cas d'infraction.

De telles modifications pourraient signifier, dans la pratique, la fin du Publisac. Ceci entraînerait des conséquences sur l'emploi dans différents secteurs et dans plusieurs régions, sur les journaux locaux, ainsi que sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Nous discutons ci-dessous en plus de détail de ces conséquences. Le modèle actuel n'est pas parfait, mais comporte plusieurs avantages qu'il faut préserver tout en l'améliorant.

C'est pourquoi le CPQ souligne l'importance d'avoir un regard holistique sur l'amendement proposé et de considérer les multiples conséquences économiques de la modification du règlement.

Utilisation par les consommateurs

Tout d'abord, selon un sondage de la firme de recherche Segma, neuf Montréalais sur dix (87%) consultent les dépliants publicitaires qui leur sont envoyés. Toujours selon ce sondage, ce sont les personnes ayant 55 ans et plus, ainsi que celles ayant des revenus près de la moyenne qui les consultent le plus. Cette popularité est confirmée par les commerçants, dont plus de la moitié indique que « cet outil marketing contribue de manière « très importante » à leur chiffre d'affaires et ils prévoient continuer à en distribuer dans le futur »¹. Un sondage CROP, fait à la demande de TC Transcontinental, présente des résultats très similaires que celui de Segma, pour ce qui est du taux de consultation des circulaires distribuées par Publisac.

Il est donc évident qu'une grande majorité des citoyens qui reçoivent le Publisac non seulement les consultent, mais en retirent des avantages.

Effet sur l'emploi : modèle d'affaire des distributeurs vs opt-in

Afin de comprendre l'effet de la modification du règlement proposé par la consultation publique sur l'emploi, il y a lieu de comprendre comment les distributeurs obtiennent leurs revenus. L'intérêt pour les commerçants d'avoir recours au Publisac comme voie publicitaire est directement corrélé au nombre de personnes potentielles qui recevront les dépliants publicitaires.

Le sondage de la firme Segma a révélé que 78,1 % de la population montréalaise reçoit des articles publicitaires à leur lieu de résidence². Le sondage révèle également qu'advenant que la « mesure soit adoptée, un peu plus de la moitié (53,4 %) des répondants affirment qu'ils indiqueraient leur intérêt à recevoir des circulaires sur leur boîte postale. Ce sont plus souvent des gens de 55 ans et plus ».

Même si l'entièreté des 53,4 % des citoyens faisait usage de l'autocollant pour recevoir les dépliants publicitaires (ce qui est incertain), la distribution de dépliants publicitaires diminuerait de 32 %. L'intérêt pour les commerçants d'avoir recours au distributeur de dépliants serait indéniablement amoindri et cela aurait pour conséquence une perte de revenus et, à terme,

¹ Sondage Segma, Perception de la population à l'égard de potentiels changements réglementaires et impacts perçus par l'industrie du commerce de détail, pour le compte de la Ville de Montréal, août 2019, p. 8, en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_SEGMA_CI_RCULAIRES_20190918.PDF

² IBID, p. 10

d'emplois. Il faut noter que certains de ces emplois représentent une porte d'entrée sur le marché du travail pour des personnes relativement peu qualifiées nouvellement arrivées au Québec.

Considérer les conséquences économiques de la modification du règlement appelle également à se tourner vers la chaîne de production des Publisacs. La fabrication du papier est une composante essentielle de la filière de la transformation du bois au Québec. Cette industrie connaît un certain déclin au Québec depuis plusieurs années. Si le Publisac venait à ne plus être distribué, cette industrie connaîtrait un plus grand déclin et la vitalité de certaines communautés du nord de la province serait mise à risque, car ils dépendent de cette industrie.

Journaux locaux

Les sacs publicitaires sont également un moyen important de distribution pour la presse locale. Seulement 15 % des citoyens recevant le journal local ne le lisent jamais³. Près de quatre personnes sur dix se diraient négativement impactées par l'arrêt de distribution des journaux locaux (51,6% chez les plus de 55 ans)⁴ et 45 % des répondants indiquent consulter les circulaires pour s'informer également sur l'actualité sur leur quartier, municipalité ou ville⁵. Nul besoin de parler de l'importance de l'accès à une information de proximité et indépendante. À ce titre, le *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020* de la Communauté métropolitaine de Montréal indique qu'un des objectifs est la réduction de déchets à la source, mais que la distribution de journaux locaux ne doit pas être affectée par ces changements, car il s'agit d'une source d'information locale importante⁶.

De plus, l'information transmise par le biais des journaux locaux reposant sur un modèle de type «push» parvient facilement et directement aux citoyens sans qu'ils aient à faire un effort. Les médias sociaux et électroniques sont encore loin de remplir cette fonction, et ce pour un très grand nombre de citoyens.

Le règlement préconisé par la pétition impliquerait des coûts supplémentaires pour l'industrie entraînant une réduction du nombre de journaux distribués et de lecteurs atteints, le tout se faisant au détriment de l'information locale. Dans un contexte où on demande que les décisions se prennent de plus en plus sur une base locale, ce règlement ne correspond pas à cette réalité. Ce

³ IBID, p. 43

⁴ IBID, p. 56

⁵ IBID., p. 45

⁶Ville de Montréal, Inventaire des initiatives mondiales visant à limiter la distribution des circulaires et/ou autres objets promotionnels, Rapport final, 17 septembre 2019, p. 10, en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_WSP_CIRCULAIRE_20190918.PDF

sans parler des difficultés que vivent présentement les médias à différents niveaux ainsi que de l'élan de solidarité qui en découle.

Rôles des circulaires sur le pouvoir d'achat et les commerces

Des effets potentiels sont aussi à prévoir sur l'économie locale. Du point de vue des consommateurs, particulièrement des plus âgés et moins bien nantis, les circulaires représentent une source d'information importante permettant de profiter d'offres promotionnelles et d'accroître leur pouvoir d'achat. L'utilité des circulaires promotionnelles est soulignée dans le sondage de la firme Segma alors que 87 % des citoyens reconnaissent consulter les circulaires lorsqu'ils les reçoivent et 79 % affirment le faire pour planifier leurs achats et faire des économies. C'est en particulier le cas des personnes ayant de faibles revenus et les moins scolarisées.

Les commerçants affirment également l'utilité de ces circulaires pour leurs affaires. Face à la concurrence croissante du commerce en ligne, les commerçants reconnaissent que les circulaires sont *très* (34 %), ou *assez* (46 %), importantes pour leur vente de commerce.

Le chiffre d'affaires (des commerçants locaux) pourrait réduire de 25 % à 30 % si la circulaire n'est pas distribuée profitant aux entreprises étrangères plus présentes dans le commerce en ligne. Rappelons ici que ces dernières livrent déjà une concurrence déloyale aux commerçants locaux puisqu'elles ne perçoivent pas la TPS ni les taxes environnementales (les écofrais). Sans oublier l'implication du transport pour la livraison des biens achetés en ligne et les émissions de GES qui en découlent.

Économie circulaire

En mars 2018, le CPQ a dévoilé une étude portant sur les potentiels et les perspectives de l'économie circulaire pour la prospérité du Québec. Il était important de faire une recension de la documentation disponible à ce sujet afin de mener une première réflexion de fond, au bénéfice des entreprises. L'économie circulaire appelle à une transformation des modèles d'affaires par l'efficacité accrue de l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie et par la réduction des matières résiduelles. Dans un contexte où nos systèmes écologiques et économiques sont appelés à subir de profondes transformations, l'économie circulaire se présente comme une solution incontournable afin de réduire l'empreinte de l'homme sur l'environnement.

Dans cette logique, rappelons que la production de papier destiné aux circulaires est faite à partir de résidus forestiers et qu'il est recyclable. De plus, le sac en plastique est présentement produit à partir de matériaux 100 % recyclés et est également lui-même recyclable.

Un des constats de notre étude est qu'il est nécessaire d'approfondir nos connaissances dans le domaine afin de s'assurer de faire profiter à l'ensemble de la société les bénéfices attendus. De plus, l'étude constate également que l'économie circulaire peut entraîner des gains de productivité, d'efficacité et de rentabilité en plus de stimuler l'innovation. Voilà des domaines dans lesquels le Québec a besoin de se garder actif, ou de s'améliorer, afin d'assurer notre vitalité économique. La volonté d'une entreprise comme TC Transcontinental à participer au développement de l'économie circulaire du plastique permettra non seulement d'approfondir nos connaissances, mais également d'élargir nos compétences ainsi que notre expertise de ces nouveaux modèles d'affaires et de devenir des pionniers.

Considérations légales

Le CPQ souhaite finalement attirer l'attention de la Commission sur l'importance de prendre en considération le risque que la modification du règlement soit discriminatoire à l'égard d'un seul produit et soit en violation des règles de concurrence. Il souhaite également attirer son attention aux défis réglementaires en lien avec la liberté d'expression.

Conclusion et pistes de solution

Le Conseil du patronat du Québec tient à remercier la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de lui donner l'occasion de participer à la consultation publique sur le contrôle des circulaires.

En vue d'améliorer le fonctionnement du système actuel, le CPQ est d'avis qu'il est nécessaire d'offrir plus d'informations aux citoyens sur la possibilité du opting-out, de le faciliter et de s'assurer de respecter cette décision (par exemple, par le biais du resserrement des amendes pour non-respect du refus de recevoir le Publisac). Il est également nécessaire d'informer davantage les citoyens sur l'importance de séparer le sac en plastique et le papier au moment de déposer dans le bac à recyclage. Les citoyens sont de plus en plus conscients de l'impact environnemental de leurs actions, plus ouverts et attentifs à l'information qu'ils reçoivent à ces égards. Ils ont toujours le choix de ne pas recevoir le Publisac si telle est leur volonté.

De son côté, l'industrie doit également accélérer ses efforts pour réduire le gaspillage, mais ceci doit se faire en respectant un délai de transition, en permettant les ajustements nécessaires et en limitant les impacts négatifs potentiels.